

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville d'Angers (49)
Boulevard de la Résistance et
de la Déportation

49100 Angers

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Angers (49)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21490007800012

Code postal / Ville : 49100 Angers

Groupelement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : V26BATEBTRIBUNE

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction Bâtiments et du Patrimoine Communautaire - Mail : marches.juridique@ville.angers.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1); Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1); ou DUME ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacité économique et financière : Présentation du candidat (formulaire DC2 ou équivalent)

Capacités techniques et professionnelles : Liste des travaux les plus importants exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux (montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin) ; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ou DUME.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 16 avril 2026 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix : 60 % ; Valeur technique: 60 % ; Valeur environnementale : 10 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de renouvellement de la tribune télescopique de la salle de spectacle du Centre Jean Vilar à Angers

Classification CPV : 45223110

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché a pour objet le Renouvellement de la tribune télescopique de la salle de spectacle du Centre

Jean Vilar, situé au 1 Bis Rue Henri Bergson - 49000 Angers.

Lieu principal d'exécution : 1 bis rue Henri Bergson à Angers (49000)

Durée du marché (en mois) : 20

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Les plis sont obligatoirement à remettre via le profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée.

Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire.

Les sous-critères de jugement des offres sont précisés au règlement de la consultation, ainsi que les autres conditions de participation des candidats.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Les prestations supplémentaires eventuelles (PSE) avec réponse obligatoire :

- PSE 1 : Jauge variable
- PSE 2 : Fourniture d'un poste de Régie mobile en bois

Date d'envoi du présent avis

11 mars 2026